



Après le mariage en france

Par war, le **30/03/2009** à **14:33**

je suis tunisien je suis enter en france avec un visa shengeen
je me suis marier le 28mars 2009
je veux faire la demande de titre de sejours afin de resté avec elle en france
je vais demander ca au prêt de le prefecture ,mais je veux savoir quelles papiers je dois avoir
et si ca marche pas !!!!ke dois je faire en plus mon visa expire le 11avril 2009
merci de maidé car je me pose boucoup de qustions